



## Séjour d'automne dans les Alpes de Haute Provence

3 jours/2 nuits du lundi 19 au mercredi 21 septembre 2022

Ce séjour se déroulera autour de GREOUX LES BAINS et s'adresse à tous les adhérents : promeneurs, baladeurs et randonneurs.  
Nous découvrirons cette région en randonnée.

### Hébergement :

Le centre de vacances « les Bories » se situe près de GREOUX LES BAINS à NIOZELLES..

Nous serons hébergés en pension complète, du repas du lundi soir 19 septembre au pique-nique du mercredi 21 (2 nuits, 2 repas du soir, 2 petits déjeuners et 2 pique-niques),

En chambres de 2 personnes, salle de bain, WC.

La répartition dans les chambres se fait, soit au moment de l'inscription (de préférence), soit au plus tard à la réunion d'organisation prévue avant le départ.

Possibilité de quelques chambres individuelles moyennant un supplément de 30 € pour les 2 jours.

Possibilité de souscrire une assurance annulation pour 4 € par personne.

### Programme randonneurs :

Les circuits ne sont pas encore définis, mais seront d'environ 15 km pour un dénivelé autour de 500 m.

Lundi 19 septembre : Départ de St-Paul, randonnée (à préciser) et installation au centre.

Mardi 20 septembre : Randonnée (à préciser)

Mercredi 21 septembre : Randonnée (à préciser) et retour à St Paul.

### Programme promeneurs :

Les Promeneurs qui souhaitent participer au séjour seront **autonomes**. Nous vous suggérerons des promenades.

## Tarif :

**Maximum : 140 € pour les 2 jours en pension complète.**

Le coût réel du séjour vous sera communiqué lorsque les inscriptions seront closes, déduction faite des réductions qui pourront nous être accordées.

### **Sont compris :**

- la pension complète : dîner et nuit de lundi / petit déjeuner, pique-nique, dîner et nuit de mardi / petit déjeuner et pique-nique de mercredi midi,
- la fourniture des draps et du linge de toilette.

### **Ne sont pas compris :**

- le supplément chambre individuelle de 30 € pour les 2 nuits, l'assurance annulation
- les boissons au bar,
- tous les frais à caractère personnel,
- le covoiturage : trajet depuis St-Paul aller/retour,
- de manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

## Inscription :

**Les places étant limitées, il est important de vous inscrire très rapidement**, en remplissant le bulletin ci-joint et en le déposant dans la boîte aux lettres des Randonneurs, avec un chèque d'acompte de 45 € par personne (plus le supplément chambre individuelle / assurance annulation si vous le souhaitez). Bien préciser sur l'enveloppe « ***inscription séjour d'automne*** ».

Vous avez aussi la possibilité de payer par carte bancaire : dans ce cas il vous faut l'indiquer sur le bulletin d'inscription que vous aurez déposé dans la boîte aux lettres des randonneurs, et nous vous donnerons la marche à suivre.

Vous pouvez regarder leur site : [villagevacanceslesbories.fr](http://villagevacanceslesbories.fr) : cela vous donnera probablement envie d'y aller !!!

## **BULLETIN D'INSCRIPTION au séjour du 19 au 21 septembre 2022**

Nom.....

Prénom .....

Nom.....

Prénom .....

Téléphone : mobile..... fixe.....

Adresse mail : .....

Pour les personnes seules, numéro de téléphone d'une personne à prévenir en cas de nécessité pendant le séjour.....

Je souhaite prendre ma voiture / ne pas la prendre / s'il le faut (*rayer les mentions inutiles*)

Je souhaite faire le trajet en voiture avec.....

Je souhaite partager la chambre avec.....

Sous réserve de disponibilité, je souhaite disposer d'une chambre individuelle avec un supplément de 30 € (à ajouter si paiement par chèque ou le signaler au centre en payant par carte bancaire).

Je souhaite souscrire l'assurance annulation (4 €) oui / non (*rayer la mention inutile*)

Je règle mon acompte par chèque / carte bancaire (*rayer la mention inutile*)

**Je m'inscris pour la randonnée / pour la promenade (*rayer la mention inutile*)**

Pour le règlement vous avez 2 possibilités :

- Par chèque bancaire : à l'ordre de « VILLAGE VACANCES LES BORIES» un acompte de 45 € auquel vous ajouterez le supplément chambre individuelle et /ou/ l'assurance, si vous en souhaitez une. Pour le solde, le montant vous sera précisé dès que les inscriptions sont closes ;
- Par carte bancaire (*solution intéressante pour ceux qui ont l'assurance annulation avec leur carte*) : nous vous donnerons les indications dès que nous aurons votre inscription.

NB : Si vous n'avez pas d'imprimante, il vous suffit d'inscrire sur une feuille de papier les renseignements demandés ci-dessus.

Fait à Saint-Paul le :

Signature :